



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTES**

SARL PATEVER

Siège social : 13 rue robert schuman 77330 OZOIR LA FERRIERE

Siret 420 101 446 00029

Téléphone : 01.60.29.46.53 / 06.80.13.89.41

Mail : [contact@patever.fr](mailto:contact@patever.fr)

*Toute commande entrainera l'adhésion du preneur aux conditions générales de ventes, ci-après définies, sans restriction ni réserves.*

### 1. DEVIS ET COMMANDE

Chaque commande fera l'objet d'un devis qu'il devra être accepté par écrit afin de prendre en compte la commande et après versement d'un acompte dont le montant sera stipulé au client en fonction de son évènement.

Toute commande devra être confirmée par écrit au minimum 10 jours francs avant la date d'exécution, et entre 1 et 12 mois concernant l'organisation d'une prestation avec service sauf mention contraire et sous réserve de date disponible.

Le nombre exact de convives devra être communiqué au plus tard 7 jours francs avant la date de la livraison ou de la prestation.

### 2. EXECUTION - LIVRAISONS

LA SARL PATEVER est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

Aucun droit de bouchon n'est demandé au client. La SARL PATEVER ne pourra alors être tenue responsable de la quantité de bouteilles débouchées et disposées sur les tables.

La reprise des poubelles ou des bouteilles vides n'est pas comprise dans la prestation.

Si reprise des poubelles ou bouteilles vides à lieu elle fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

La responsabilité de SARL PATEVER ne pourra être recherchée en cas d'inexécution de ses obligations (défauts ou retard de livraison, carences diverses...) due à des éléments extérieurs tels que grèves, coupures d'électricité, incendies, intempéries, manifestation sur la voie publique, exécution incompétente des prestataires choisis par le client, mauvaises conditions de mise en œuvre sur le lieu de réception...

### 3. HYGIENE

Tous nos produits sont fabriqués dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire conformément à la réglementation en vigueur. Les livraisons s'effectuent par camions réfrigérés ou par containers isothermes respectant la chaîne du froid. Afin de ne pas rompre cette chaîne du froid, il est rappelé à notre clientèle que les marchandises doivent être conservées au frais jusqu'au moment de la consommation. Par mesure d'hygiène aucune denrée alimentaire ne pourra être reprise ou échangée.

A l'issue d'une prestation avec service, tous les produits présentés aux consommateurs seront jetés ou détruits selon la législation en vigueur. Aucune réclamation ne pourra être faite sur ce point.

La SARL PATEVER attire votre attention sur le fait qu'il ne faut pas compter sur les restes d'une livraison pour nourrir vos convives au repas suivants, SARL PATEVER décline toute responsabilité sur les risques encourus par nos clients qui ne respecteraient pas les consignes de sécurités alimentaires.

#### 4. CONDITIONS DE REGLEMENT - FACTURATION – ANNULATION

Le client peut régler le solde de sa facture par chèque bancaire ou virement bancaire.

Pour toutes les livraisons, le règlement du solde de la facture se fait le jour de la livraison.

Pour toutes les prestations avec service pour un particulier, le règlement du solde se fait 7 jours francs avant la date de la prestation lors de l'arrêt définitif du nombre de convives.

Pour toutes les prestations et livraisons pour une société, le règlement du solde se fait au plus tard 7 jours francs suivant la date d'émission de la facture.

Tout retard de paiement entrainera l'application d'une pénalité de 3 fois le taux légal en vigueur et de frais de mise en recouvrement de 40 €.

Les livraisons et les prestations avec service font l'objet d'une facturation avec tva à 10% excepté sur les boissons alcoolisées qui font l'objet d'une facturation avec tva à 20%.

Les prix pourront être modifiés en cas de changements législatifs et/ou règlementaires susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : modifications du taux de tva applicable, instauration de nouvelles taxes...

En cas d'annulation plus de quatre mois avant la livraison ou la prestation, une somme forfaitaire de 150 € resterait acquise à la SARL PATEVER quelque soit le motif d'annulation.

En cas d'annulation moins de quatre mois avant la livraison ou la prestation, les sommes versées resteraient en totalité acquises à la SARL PATEVER quelque soit le motif de l'annulation.

En cas d'annulation moins de 5 jours avant la livraison ou la prestation, le montant total de la facture sera dû par le client.

#### 5. RESPONSABILITES – ASSURANCES

SARL PATEVER engage sa responsabilité civile sur les prestations qu'il facture.

Tout évènement extérieur de force majeure (manifestation, blocage, accident, grève générale ou particulière) dégage sa responsabilité.

SARL PATEVER décline toute responsabilité en cas de vol de fond et de valeur, perte, dégradation des effets appartenant aux clients et/ou aux participants qui pourraient survenir à l'occasion de la réception.

En outre le client sera responsable de toute perte, casse, dégradation qui pourrait être causé par les participants sur les biens et le matériel appartenant à SARL PATEVER et ceux mis à la disposition de l'organisation de la réception.

#### 6. RECLAMATIONS – LITIGES

Toute contestation ou réserve doit être formulée par écrit lors de la réception des marchandises ou prestations, aucune réserve ne pouvant, en tout état de cause, justifier un retard de paiement.

Aucune réclamation postérieure à la prestation ne sera recevable.

A défaut de règlement amiable, tous litiges seront de la compétence du tribunal de Meaux (77).

#### 7. PROTECTION DES DONNEES

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client bénéficie d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante : Patever 13 rue robert Schuman 77330 Ozoir la ferrière.